

# Association Mains libres

101 rue Rambuteau (Terrasse Lautréamont) 75001 Paris

www.mainslibres.asso.fr - 09 54 82 91 28

Contact : elisabeth.bourguinat@wanadoo.fr

## Réunion plénière du 15 mai 2008

*Compte-rendu* : Françoise Aba

*Présents* : Françoise Aba, Redouane Belmokadem, Emily Blake, Michelle Boisson, Elisabeth Bourguinat, Yolaine Bouviala, René Brousse, Van Khoa Bui, Raymond Daubigie, Thérèse Doneaud, Bernard Dubois, Anne Iacino, Jeanne Kalt, Anne-Sylvie Laurent, Philippe Mahin, Martine Martin, Gilles Pourbaix, Jean Redeuil, Patrick Roburin, Chaudhory Shopon.

*Excusés* : Luc Forestier, Charles Lavaud, Marie-Ange Schiltz

*Lieu* : Maison des Associations du 1<sup>er</sup> arrondissement

---

La séance est ouverte à 20 h 05

### **1 – les points du règlement intérieur, discutés à la dernière réunion et re-précisés par affiche à la bagagerie, sont-ils suivis d'effet ?**

Un usager continuait à venir fréquemment avec son amie, mais les circonstances font qu'elle a demandé à avoir un casier, elle sera donc la bienvenue en tant qu'adhérente après acceptation par le CA.

Un autre vient très souvent avec une amie, et jamais la même, pour boire un café. Elisabeth va lui rappeler que ce n'est pas possible.

Patrick explique qu'il faut être vigilant et que la solution consiste à ne laisser passer la porte qu'aux adhérents. Françoise fait remarquer que ce n'est pas facile à dire, ni de rejeter les personnes déjà en place, et que dans les faits de nombreux permanents laissent faire.

Ce point va être rappelé aux permanents par le biais de Hugues qui gère les permanences, en précisant aux responsables d'équipe qu'ils doivent veiller à ce que toute leur équipe soit informée.

La question du frigo est réglée : Jean s'occupe de le vider régulièrement si des denrées s'y trouvent.

La règle de ne rester qu'une \_ heure à l'ordinateur est bien respectée.

Rappeler également aux équipes qu'il faut après chaque permanence :

- Nettoyer les toilettes et lavabo avec soin
- Passer une éponge sur les tables
- Passer l'aspirateur, et au besoin la serpillière
- Vider le marc de café

Certains casiers sont trop pleins et l'isorel de séparation est endommagé. Patrick va faire le repérage de ces casiers qui posent problème, et on demandera à Richard d'organiser un chantier pour ajouter des barres métalliques.

Par ailleurs il sera demandé à ces usagers de faire le tri de leurs affaires et diminuer le volume, car on ne peut accepter qu'elles dépassent dans les allées ou sur le haut du casier.

## **2 - Utilisation de la cuisine. Achat d'un four à micro-ondes ?**

Tout d'abord, le règlement stipule que seuls les permanents entrent dans la cuisine.

Pour le four à micro-ondes, Raymond juge que ce n'est pas d'utilité car si chacun vient avec sa nourriture à préparer cela va être compliqué.

Redouane rappelle le principe qu'il a vu dans une autre association : si quelqu'un vient avec quelque chose à manger c'est pour le partager avec les autres. S'il veut manger tout seul, qu'il sorte dehors.

Beaucoup sont d'accord pour dire qu'il n'est pas correct de manger son petit plat devant les autres, et qu'il faut partager. Dans le cas d'une soupe, c'est difficile !

Bernard D. insiste pour dire que c'est plus agréable de manger sa soupe à l'intérieur que dehors. Tout le monde est d'accord sur ce point, et dans l'idéal on voudrait que chacun puisse avoir un chez-soi et tout le confort. Mais, comme le rappelle Jeanne : au moment de la création de la bagagerie on avait renoncé à installer des lave-linges, car on est une bagagerie avant tout et on ne peut tout faire.

Khoa dit que ce n'est pas possible que chacun fasse sa soupe.

René suggère d'appliquer une règle qui dirait que : seuls les gobelets en plastique sont utilisables à la bagagerie (pour du café, thé, chocolat), ce qui limiterait la préparation d'autres nourritures.

Proposition d'afficher : « Tout repas personnel est interdit à la bagagerie. La nourriture apportée doit être partagée entre tous ceux qui sont présents. »

1 voix contre, 1 abstention, 18 voix pour.

## **3 – Renouvellement du conseil d'administration (CA) lors de l'assemblée générale du 19 juin. Comment fonctionne-t-il ? Appel à candidatures.**

Elisabeth rappelle que nous avons deux AG dans l'année, et que celle de juin est la plus importante car on y renouvelle le CA.

Tous les membres actifs sont invités à se présenter, une feuille est à disposition pour faire acte de candidature qu'il faut faire parvenir par mail à la secrétaire (Françoise) ou être envoyé ou déposé au siège de l'association avant le mercredi 28 mai minuit. Il est bien d'indiquer pourquoi on veut se présenter...pour que les adhérents aient envie de voter pour vous !

A ce jour se sont déclarés : Fabrice, Philippe Dupagne, Elisabeth, Patrick, Françoise, Bernard Dubois (dans la catégorie ADF), Raymond, Redouane (dans la catégorie ancien usager).

Par ailleurs, Gary a donné sa démission pour des raisons personnelles.

Elisabeth note qu'il faudra convaincre les gens d'oser se présenter, car on a besoin de l'avis des usagers pour bien faire fonctionner la bagagerie, en particulier quand il s'agit d'approuver des candidats pour un casier.

Le rôle du CA :

- Discuter et décider de l'admission des nouveaux usagers et bénévoles
- Détecter s'il y a des problèmes avec le règlement intérieur, le faire appliquer, et au besoin y faire des changements.
- Faire évoluer les statuts de l'association en cas de nécessité
- Examiner l'utilisation des casiers et au besoin appliquer la procédure d'abandon de casier.
- Prendre toute décision nécessaire au bon fonctionnement de l'association.

Les réunions ont lieu une fois par mois, le reste du temps, on communique par email.

### **3- Repas des adhérents**

Nous n'avons pas reçu de réponse à notre invitation faite à Bertrand Delanoë de venir fêter l'anniversaire de 1 an d'existence de la bagagerie à une date qui lui aurait convenu. En conséquence, comme il en avait été décidé antérieurement, on se réunira pour un repas festif à la suite de l'AG, le jeudi 19 juin, sur la terrasse, comme lors de l'inauguration.

Préparation du buffet dans l'après-midi.

### **4 - Vide grenier**

Les objets sont triés et étiquetés. On cherche encore du monde pour la mise en place, à partir de 8 h 30 et le démontage à 18 h, en espérant que l'ascenseur sera réparé.

### **5 – Fête du Jardin extraordinaire**

Emily remercie Elisabeth, Patrick, Gilles, qui l'ont aidée à remplir le dossier de demande de subvention pour l'activité théâtre auprès du Parlement (via la députée Martine Billard). Elle remercie également Thérèse, Philippe D. et Béatrice, qui, avec elle, mettent en place une scène de Tartuffe, de Molière. Il y a déjà eu 3 répétitions, Thérèse fait les costumes, et Emily a l'intention de rappeler en introduction à la scène l'importance de Molière - Jean-Baptiste Poquelin dans notre quartier.

Un stand de Chamboule-tout organisé par Raymond, qui va chercher quelqu'un avec qui le tenir le jour de la fête.

Un stand de pêche à la ligne organisé par Gwendolina qui devra également être aidée par une autre personne au moins.

Le service d'ordre sera assuré par Laurent, Richard et Ludovic. Accomplir a commandé les talkies-walkies, mais ils tardent à être livrés.

### **6 – Stand équitable**

L'expérience devait se terminer le 25 mai. Cependant une réforme du statut de petit marchand doit être votée le 6 ou 7 juillet, ce qui nous permettrait de créer une association « Aux copains des Halles » indépendante et de demander à bénéficier de ce statut à ce moment-là. Entretemps la Ville nous a autorisés à continuer comme d'habitude, afin de ne pas perdre la clientèle.

Un local rue Léopold Bellan nous serait prêté par la mairie du 2<sup>ème</sup> pour entreposer le stock. Khoa se propose de construire un tricycle-poussette pour le transport des marchandises.

L'activité serait étendue dans un premier temps au jeudi après-midi, jour également d'ouverture du marché rue Montmartre.

On cherche une cuisine dans le quartier qui pourrait être mise à notre disposition la veille, afin de confectionner les gâteaux (la meilleure marge), celle du Centre d'animation des Halles n'étant pas disponible le mercredi.

Les usagers qui le veulent peuvent participer à ce stand, il faut toucher le RMI ou les Assedic, le salaire s'ajoutant au montant perçu.

Martine est intéressée ; elle va vérifier avec M. Ramiro, de Travail au Clair, s'il est possible aux personnes percevant une allocation d'adulte handicapé d'y travailler.

## **7 – Questions diverses**

### **Téléphone**

La facture détaillée a permis de constater que le téléphone a servi pour faire des appels sur des mobiles, alors que c'est interdit.

Les numéros commençant par 06 et 08 sont payants. On peut appeler les fixes sur toute la France.

Mettre une note : « appels commençant par 06 ou 08 sont interdits à des fins personnelles. En cas de nécessité d'appel pour l'association, le noter dans le cahier. »

Gilles va bricoler pour qu'on puisse installer l'appareil sur le bureau.

### **Cérémonie du Collectif des Morts de la rue**

La prochaine aura lieu le lundi 16 juin à 19 h 15 à la place de la Concorde, où une personne est décédée quelques jours avant Noël, (ce qui avait déjà donné lieu à une commémoration).

Mains libres est membre de ce Collectif, et l'on peut participer à l'organisation de cette cérémonie à l'honneur de toutes les personnes mortes de la rue.

Les détails des réunions seront affichés à la bagagerie

La séance est levée à 21 h 30